



# La jungle des acteurs de l'emploi et du parcours professionnel

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Webinaire régional – 18 mai | 11h00 – 12h15

The collage includes the following logos and text:

- Missions Locales BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
- PrÉFET DU DOUBS | DDETSPP 25 | Liberté Égalité Fraternité
- agefiph | ouvrir l'emploi aux personnes handicapées
- France Travail.Pro
- apec
- OPCO 2i
- OCAPIAT
- Atlas OPCCO
- AKTO L'humain au cœur des services
- OPCCO SANTÉ
- Constructyts Votre partenaire compétences
- aFDAS DEHAZIN BEHA FORMATION
- uniformation
- OPCCO Mobilités
- OPCCO EP Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité
- l'opcommerce Opérateur de compétences
- Présanse BFC Prévention et Santé au Travail en Bourgogne-Franche-Comté
- aract | agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail Bourgogne-Franche-Comté
- Retraite & Santé au travail
- l'assurance retraite
- l'Assurance Maladie RESILLES PROFESSIONNELLES
- l'Assurance Maladie Agri-essenciers, protéger chacun

# Pourquoi ce webinaire ?



## Le constat de départ

Les entreprises de BFC méconnaissent ou rencontrent des difficultés d'accès aux acteurs de l'emploi et du parcours pro.

Résultat : des ressources précieuses inexploitées, des accompagnements manqués.

### Lisibilité

Clarifier qui fait quoi

### Complémentarité

Montrer la cohérence de l'écosystème

### Accessibilité

Faciliter le bon réflexe au bon moment

## En 1h15, une promesse claire et concrète pour chaque professionnel RH présent.



### Ce que j'ignorais

Les acteurs et leurs services méconnus,  
enfin révélés.



### Ce que j'ai appris

Une vision claire et structurée de  
l'écosystème emploi en BFC.



### Ce que je mobiliserai

Le bon interlocuteur, identifié,  
contactable, actionnable.



**1 RDV = une dizaine d'acteurs identifiés · Du temps de gagné !**

**C'est parti !**

SPSTI- CARSAT – AGEFIPH - CAP EMPLOI – MILO – FRANCE TRAVAIL - APEC - OPCO – ARACT - DDESTPP

Vous souhaitez être recontacté par un des partenaires :  
Contactez le grâce aux coordonnées laissées dans le support qui vous sera remis  
Manifestez vous dans le fil de conversation en indiquant l'organisme  
Contactez-moi et je vous mettrai en relation

# Qui sommes-nous ?



## Services de **Prévention et de Santé au Travail** Interentreprise – SPSTI

- **Associations** à but non lucratif régie par la loi de 1901
- Gouvernance assurée par un **conseil d'administration** et une **commission de contrôle**, où siègent **paritairement employeurs et salariés du territoire**
- **Agrément** délivré par la DREETS et **certification** qualité

➤ Notre fonctionnement s'appuie sur des **équipes pluridisciplinaires**, qui se composent notamment de Médecins du Travail, d'Infirmiers Santé au Travail, d'Intervenants en Prévention des Risques Professionnels, de Conseillers en prévention, et de Secrétaires Médicaux.

➤ L'équipe médicale n'a pas de rôle de contrôle ni de sanction, ne délivre pas d'arrêt de travail. Elle est soumise au **secret médical et industriel**. Elle ne transmet pas d'informations individuelles sur les entreprises ou les salariés à un tiers.

➤ Notre mission : **Éviter toute altération de la santé, du fait du travail.**

➤ Nos actions visent l'adaptation du travail à l'homme et s'appuient sur la double connaissance du milieu de travail et de l'état de santé du salarié.



Éviter toute altération de la santé des  
travailleurs du fait de leur travail

Article L. 4622-2 du Code du Travail

# À quoi servons-nous concrètement pour l'entreprise ?

## Obligation réglementaire pour les employeurs et les salariés

Code du travail : **Articles L4121-1 à -5**

« L'employeur **doit** prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs sur la base de **principes généraux de prévention** parmi lesquels figure l'évaluation des risques »

## Les Missions des SPSTI

- Mener des actions de santé au travail en entreprise pour préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur vie professionnelle.
- Surveiller l'état de santé des travailleurs, en tenant compte des risques, de la pénibilité du travail et de l'âge.
- Conseiller employeurs et salariés sur toutes les questions liées à la prévention des risques professionnels, à l'amélioration des conditions de travail, au maintien dans l'emploi, etc.
- Assurer la traçabilité des expositions et la veille sanitaire, en contribuant au suivi global de la santé au travail.



# À quoi servons-nous concrètement pour l'entreprise ?

## L'Offre socle des SPSTI



### Prévention des risques professionnels

- Création et mise à jour de la **fiche d'entreprise**
- **Aide à l'évaluation du DUERP**
- Réalisation d'**études métrologiques** (bruit, lumière, ...)
- Risque chimique : **analyse des fiches de donnée et de sécurité (FDS)**
- **Étude d'un poste de travail**
- Accompagnement dans la **prévention des risques psycho-sociaux / QVCT**
- Intervention suite à un **évènement grave en entreprise**
- **Sensibilisations collectives**
- Participation **CSE / CSSCT**



### Suivi individuel de l'état de santé

- La **visite d'embauche** : VIP ou examen médical d'aptitude
- **Suivi périodique** de l'état de santé du travailleur
- La **visite à la demande**
- La **visite de pré-reprise** pendant l'arrêt de travail
- La participation au **rendez-vous de liaison** pendant l'arrêt de travail
- La **visite de reprise** après un arrêt de travail
- La **visite de mi-carrière**
- Le **suivi post exposition**, la **visite de fin de carrière**



### Prévention de la désinsertion professionnelle

- **Accompagnement individuel des salariés** sur le plan **social** (impact santé travail), **emploi**, **handicap**, **invalidité**, ... en **collaboration avec l'entreprise**
- **Sensibilisation et conseils aux employeurs** pour développer la culture de la prévention de la désinsertion professionnelle et apporter des **outils concrets**
- **Travail en réseau** avec une orientation vers les **partenaires** adaptés et au bon moment, **dans l'intérêt des parcours individualisés**





**Siège social**  
5C rue BOUGAULD  
CS 50057  
39100 DOLE  
03 60 82 00 02



**Siège social**  
5A rue Victor SELLIER  
25041 BESANCON Cedex  
03 81 47 93 93



**Siège social**  
15 rue Gabriel LIPPMANN  
71100 CFALON-SUR-SAONE  
03 85 97 29 00



**Siège social**  
53 Avenue Françoise GIROUD  
CS 37 628  
21076 DIJON Cedex  
03 80 77 85 30



**Siège social**  
6 Rue du Commandant RIVIERE  
58000 NEVERS  
03 86 71 85 85

# Présanse BFC

Prévention et Santé au Travail en Bourgogne Franche-Comté



Prévention  
Santé  
Services  
Entreprise



**Siège social**  
3 chemin du CERISIER  
25020 BESANCON  
03 81 41 98 50



**Siège social**  
17 bis avenue de la PUISAYE  
CS 315  
89 005 AUXERRE  
03 86 72 07 55

# La CARSAT BFC : Qui sommes-nous ?

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté (BFC) est un organisme de Sécurité Sociale en charge de **trois grandes missions**

## Retraite

Préparer et payer la retraite des salariés du régime général et des travailleurs indépendants

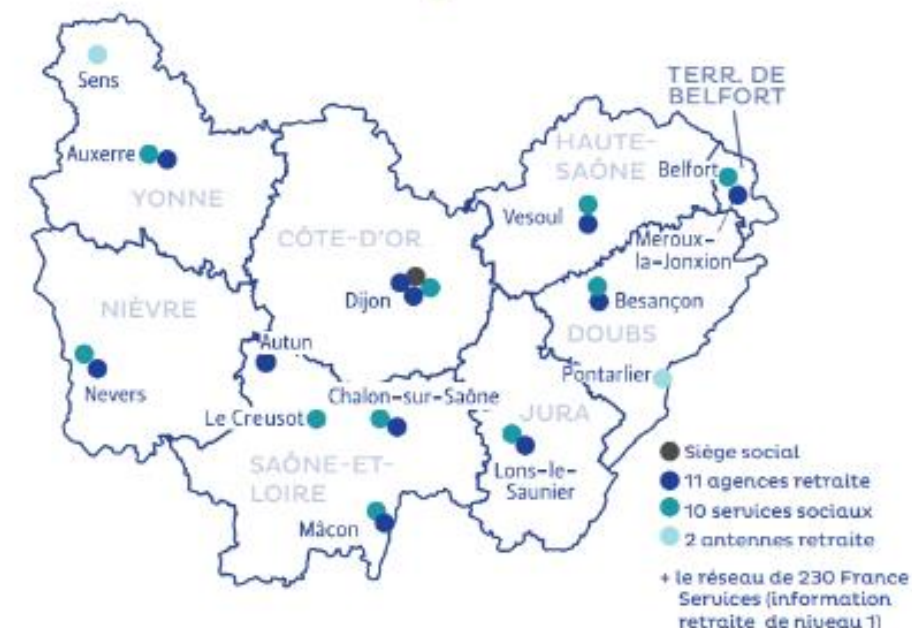
## Risques professionnels

Prévenir les risques et notifier le taux de cotisation AT/MP pour préserver la Santé et la Sécurité des salariés.

## Accompagnement des publics fragilisés

Accompagner les assurés du régime général en difficultés de santé (Service social Assurance Maladie),  
Prévenir la perte d'autonomie des retraités (Action Sociale Retraite)

## Notre ancrage territorial





# LES RISQUES PROFESSIONNELS

**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
Bourgogne-  
Franche-Comté

VOTRE INTERLOCUTEUR  
EN RÉGION POUR :

 **l'Assurance  
Maladie**  
RISQUES PROFESSIONNELS

# Le service tarification et le service prévention de la Carsat BFC

Tarification AT/MP : Gestion des comptes employeurs et notification des taux AT/MP

Prévention des risques professionnels : Accompagnement des entreprises pour prévenir les accidents de travail, de trajet et maladies professionnelles

## Missions Tarification

**Calculer et notifier les taux de cotisation AT/MP** aux employeurs de notre région,

**Gérer les comptes employeurs**, les effectifs et les sinistres,

Assurer et responsabiliser les employeurs pour les risques professionnels Accidents de Travail/Maladies Professionnelles (AT/MP).

## Missions Prévention

**Accompagner les entreprises** dans la mise en place d'un système de management de la santé et sécurité au travail,

**Inciter les entreprises** à mettre en œuvre des mesures de prévention efficaces et pérennes,

**Former et informer** les entreprises.

## Comment ?

- **Votre compte entreprise sur [net-entreprises.fr](https://net-entreprises.fr)**
- **Des aides financières :**
  - Subventions Prévention (1 à 49 salariés)
  - Subvention Prévention des risques ergonomiques (tout effectif)
  - Contrat de prévention (moins de 200 salariés)
- **Des formations**
- **De la documentation**

# Comment contacter les services tarification et prévention ?

Pour toutes vos questions :

**3679**

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (service gratuit + prix d'un appel)

Pour toutes vos demandes d'aides financières :

**ameli.fr**

Consulter [ameli.fr](https://www.ameli.fr)

Vérifier votre éligibilité pour prétendre à une aide

Lire attentivement le cahier des charges techniques de l'aide

**NET-ENTREPRISES-FR**  
GIP Médiation des déclarations sociales

Les demandes de Subventions Prévention sont à réaliser sur votre compte entreprise sur [net-entreprises.fr](https://www.net-entreprises.fr)

**Carsat** Retraite & Santé au travail  
Bourgogne - Franche-Comté

Les demandes de contrat de prévention sont à réaliser sur le site de la Carsat.

Tous vos contacts sur :

**Carsat** Retraite & Santé au travail  
Bourgogne - Franche-Comté

Retrouver tous vos contacts utiles sur le site [carsat-bfc.fr/entreprises/contacts](https://www.carsat-bfc.fr/entreprises/contacts)



# LE SERVICE SOCIAL DE L'ASSURANCE MALADIE

**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
Bourgogne-  
Franche-Comté

VOTRE INTERLOCUTEUR  
EN RÉGION POUR :



Service social

# Le Service social de l' Assurance Maladie

Le service social de l' Assurance maladie en Carsat accompagne les assurés du Régime général fragilisés par un état de santé qui affecte durablement leur vie personnelle ou professionnelle, en les informant, les conseillant et en recherchant avec eux des solutions adaptées.

## Mission principale

Accompagner individuellement **les salariés du régime général et travailleurs indépendants fragilisés par la maladie**, sur les volets personnel et professionnel.

Offrir aux personnes malades du régime général **un espace d'écoute neutre et confidentiel** et leur **apporter des conseils fiables** face aux difficultés générées par leurs problèmes de santé.

## Services et accompagnement

**Evaluer les freins et difficultés** en lien avec la maladie.

**Déployer des solutions sur mesure** pour répondre à chaque situation.

**Remobiliser et réassurer les salariés en arrêt** grâce à des actions concrètes : formations, ateliers collectifs, immersions en entreprise.

**Sécuriser les travailleurs indépendants** fragilisés par une maladie, en facilitant l'accès aux droits et aux aides clés.

Construire avec la personne **un plan d'actions** permettant **d'aborder de manière sereine son avenir professionnel et/ou personnel** en facilitant la mise en relation avec les partenaires adaptés

## CHIFFRES régionaux 2025

- **95% des assurés accompagnés satisfaits**
- + de 14 500 bénéficiaires accompagnés en individuel et / ou en collectif.
- 46 589 entretiens réalisés (permanences, tel., visites à domicile, visioconférences).
- 579 travailleurs indépendants accompagnés.
- + de 70 points d'accueil sur la région BFC

# Comment contacter le Service Social de l'Assurance Maladie?

Pour toutes vos questions :

**Par tel :  
3646**

Dites « Service social » : gratuit, temps d'attente court, mise en lien direct avec le Service social - *NB: si vous souhaitez nous contacter pour nous orienter une personne, c'est possible avec l'accord de la personne concernée.*

Pour toutes vos demandes :

**ameli.fr**

Envoyer un message **au Service Social** via son **compte Ameli**

**Carsat** Retraite & Santé au travail  
Bourgogne-Franche-Comté

Un espace internet ressource :  
**[maintienemploi.carsat-bfc.fr](http://maintienemploi.carsat-bfc.fr)**



# Dispositif HELP

Une aide coordonnée de la  
Sécurité sociale pour les  
travailleurs indépendants



la sécurité sociale

Travailleurs indépendants,  
vous rencontrez des  
difficultés de gestion  
ou personnelles ?

# HELP!

L'offre coordonnée de la Sécurité sociale  
pour accompagner les travailleurs indépendants en difficulté

  
Étude de vos droits aux prestations  
familiales, logement, RSA, prime  
d'activité...

  
Accompagnement pour l'accès  
aux droits (Complémentaire santé  
solidaire, congé maternité/paternité,  
indemnités journalières...), aux soins,  
et pour le maintien dans l'emploi

  
Mise en place de délais  
de paiement, modulation  
des cotisations, action sociale du  
Conseil de la Protection Sociale des  
Travailleurs Indépendants (CPSTI) par  
des aides financières, par la prise en  
charge des cotisations...

  
Information sur vos droits  
et accompagnement individualisé  
dans vos démarches retraite



Flashez ce QRCode pour contacter l'équipe  
HELP! de votre région



# RETRAITE

**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
Bourgogne-  
Franche-Comté

VOTRE INTERLOCUTEUR  
EN RÉGION POUR :

 **l'Assurance  
Maladie**  
RISQUES PROFESSIONNELS

# Réunion d'information retraite en entreprise

Un expert de la Carsat intervient directement dans votre entreprise pour animer une réunion collective d'information retraite avec pour objectifs :

- Informer sur le système de retraite du régime général et des TI,
- Comprendre les démarches à effectuer tout au long de sa carrière,
- Savoir où trouver des réponses à ses questions sur le site internet,
- Présenter les services en ligne du site internet,
- Comprendre ses droits.

Contact : [conseilentreprises@carsat-bfc.fr](mailto:conseilentreprises@carsat-bfc.fr)

**Vous souhaitez accompagner vos salariés seniors jusqu'à la retraite ?**

Un **EXPERT RETRAITE** de la **Carsat** intervient directement dans votre entreprise pour animer une **RÉUNION D'INFORMATION RETRAITE**.

- Un service **GRATUIT**
- Un format **RAPIDE en 2 heures**

Scannez le QR code pour découvrir **notre offre en détail**.



Contactez-nous dès maintenant **pour convenir d'une date d'intervention** :



[conseilentreprises@carsat-bfc.fr](mailto:conseilentreprises@carsat-bfc.fr)

**Carsat** Retraite de Saint-Boulogne-Franche-Comté 

# Qui sommes-nous ?

Association, née de la loi de 1987 instaurant **l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés** de 6% dans les entreprises de + de 20 salariés du secteur privé.

Mission de service public : **Développer l'emploi des personnes handicapées.**

Comment ? En utilisant ses ressources financières pour délivrer :

- **des services**
- **des prestations**
- **des aides financière directes**

**aux entreprises et aux personnes handicapées.**

Les ressources financières de l'Agefiph proviennent des **contributions des entreprises qui ne remplissent pas leur obligation.**

Chiffres clés : Montant des contributions des entreprises au titre de l'OETH :  
556 millions en 2024

- 112300 entreprises assujetties :
  - 31 % des entreprises ont un taux d'emploi supérieur ou égal à 6% (Dares)
  - 30 % des entreprises n'emploient aucun TH (Dares)



Siège social à Bagnex (92)  
14 délégations régionales  
450 collaborateurs.



Bureaux à Dijon  
16 collaborateurs – Tous les dossiers de demande d'aide financières sont traités en région.

# À quoi servons-nous concrètement pour l'entreprise ?

## ❑ **Information, conseil, accompagnement emploi - handicap individualisé / OETH**

- Analyse du besoin, conseil adapté et propositions d'actions ciblées.
- Outils clés en main (communication, sensibilisation).

## ❑ **Professionnalisation des acteurs de l'entreprise sur le sujet handicap et emploi**

- Actions du réseau des référents handicap (RRH) - Réunion thématiques, ateliers pratiques...
- La plate-forme APPUI PRO : e-learning, modules distanciels, modules présentiels. <https://appui.pro.agefiph.fr/learn>

## ❑ **Services, prestations et aides financières pour les situations individuelles : recrutement et maintien dans l'emploi de vos collaborateurs.**

- Cap emploi
- Appuis spécifiques d'experts, étude ergonomique
- Aides financières pour accueil et intégration, aménagement de postes...

### Chiffres clés :

En Bourgogne Franche Comté :

- 830 entreprises ont bénéficié de notre appui conseil individualisé depuis 2019 -
- 45 % ont entre 20 et 100 collaborateurs.

En 2025, en BFC :

- 758 dossiers d'aide à l'aménagement pour un montant de 1 879 656 euros.

# Comment nous contacter ?

**Les interlocuteurs Agefiph, disponibles pour accompagner et conseiller les entreprises :**

**Pour toute première prise de contact :**

**[entreprises.bourgogne-franche-comte@agefiph.asso.fr](mailto:entreprises.bourgogne-franche-comte@agefiph.asso.fr)**

**Ensuite, l'un des référents « entreprises » vous contactera :**

- **Frédérique Serre - 03 80 28 04 40 / 06 84 54 42 23    [f-serre@agefiph.asso.fr](mailto:f-serre@agefiph.asso.fr)**
- **Murielle Baraban – 03 80 28 04 30 / 06 89 84 97 12    [m-baraban@agefiph.asso.fr](mailto:m-baraban@agefiph.asso.fr)**
- **Delphine Roy - 03 80 28 04 32 / 06 16 74 70 92    [d-roy@agefiph.asso.fr](mailto:d-roy@agefiph.asso.fr)**

Délégation Bourgogne Franche-Comté Agefiph

E-mail contact général : [bourgogne-franche-comte@agefiph.asso.fr](mailto:bourgogne-franche-comte@agefiph.asso.fr)

Adresse :

Agefiph - Délégation Bourgogne Franche Comté

7 boulevard Winston Churchill – BP 66615 - 21000 Dijon

Tél du standard : 03 80 28 04 43

# C'EST QUOI UN CAP EMPLOI ?

**80%**  
des handicaps sont invisibles

**1/4**  
de la population a une  
problématique médicale qui  
pourrait être  
administrativement déclarée

**85%**  
des handicaps sont acquis au  
cours de la vie

**15%**  
des travailleurs en situation  
de handicap font une  
demande d'aménagement de  
leurs postes

**CAP EMPLOI**  
Handicap, recrutement & maintien

## Des professionnels experts de l'emploi et du handicap au service

:

- Tous les employeurs publics et privés
- Des personnes en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé
- Des partenaires de l'emploi et de la santé au travail

## Nos plus-values :

- L'expertise sur les besoins de compensation
- L'accompagnement sur-mesure
- La richesse d'une équipe pluridisciplinaire
- L'appui à la prévention de la désinsertion professionnelle
- Le travail en concertation avec un réseau de partenaires

## Acteur du service public de l'emploi piloté par :



Cap emploi membre du  
réseau Cheops



Cap emploi acteur du  
réseau pour l'emploi



Cap emploi opérateur du CEP pour les  
demandeurs d'emploi et les actifs occupés



# Handicap, recrutement & maintien

## Notre offre de services entreprise

**Vous êtes employeur ? Vous souhaitez recruter ? Vous avez des collaborateurs en situation de handicap et vous souhaitez les maintenir ou leur permettre d'évoluer ? Vous souhaitez vous engager dans une démarche d'inclusion ?**

Cap emploi accompagne les employeurs privés ou publics quel que soit leur effectif, soumis ou non à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés.

Pour vos **recrutements**, Cap emploi met en œuvre son expertise pour :

- Recueillir et identifier vos besoins
- Conseiller et soutenir au recrutement de personnes en situation de handicap (avec sélection et préparation des profils)
- Aménager les situations de travail Informer et sensibiliser vos collectifs de travail à l'intégration de personnes en situation de handicap
- Mobiliser si besoin des aides financières et techniques
- Assurer un suivi après l'embauche

Pour le **maintien** de vos collaborateurs ayant des difficultés de santé, Cap emploi met en œuvre son expertise pour :

- Rechercher des solutions pour adapter le poste de travail
- Aménager le poste de travail
- Accompagner le reclassement professionnel interne et externe
- Informer et sensibiliser vos collectifs de travail
- Mobiliser si besoin des aides financières et techniques
- Assurer un suivi après le maintien dans l'emploi

*Ces services sont financés dans le cadre de la mission de service public des Cap emploi*

## *Pourquoi faire appel à nous ?*

- Un interlocuteur unique sur le handicap
    - Un accompagnement **gratuit**
    - Des solutions **sur mesure**
- 

## Comment nous contacter ?



### **Contact unique:**

Tel : 03 81 41 37 16

[contact@capemploi25-90.com](mailto:contact@capemploi25-90.com)

Retrouvez nous sur:

<https://www.capemploi-25-90.com>

### **Siège Besançon:**

81 Rue de Dole - 25000 Besançon

### **Antenne de Pontarlier**

6 rue Claude Chappe City Parc Entrée B - 1er étage 25 300 PONTARLIER

### **Antenne de Montbéliard**

Atelier Debussy - 15 Rue de la petite hollande - 25 200 MONTBELIARD

### **Territoire de Belfort**

MIFE - Place de l'Europe - 90 000 BELFORT

Annuaire régional	Département	Siège	Antennes
	Côte-d'Or 21	<b>Cap Emploi 21</b> 15 rue de l'Arquebuse -21000 DIJON Tel : 03 80 53 18 70 <a href="https://www.capemploi-21.com/">https://www.capemploi-21.com/</a> <a href="mailto:info@cap-emploi21.com">info@cap-emploi21.com</a>	
	Jura 39	<b>Cap Emploi 39</b> Maison de l'Emploi et des Services 1000 rue des Gentianes 39000 LONS-LE-SAUNIER <b>Contact:</b> Tel : 03 84 43 49 39 <a href="https://www.capemploi-39.com/">https://www.capemploi-39.com/</a> <a href="mailto:contact-jura@capemploi39.com">contact-jura@capemploi39.com</a>	<b>Antenne de Dole</b> 78 boulevard Wilson 39100 DOLE  <b>Antenne de Saint-Claude</b> 8 rue Reybert 39200 SAINT-CLAUDE
	Nièvre 58	<b>Cap Emploi 58</b> 3 rue Paul Destray - BP 15 58018 NEVERS CEDEX Tel : 03 86 59 71 29 <a href="https://www.capemploi-58.com/">https://www.capemploi-58.com/</a> <a href="mailto:info@capemploi58.com">info@capemploi58.com</a>	
	Haute-Saône 70	<b>Cap Emploi 70</b> 2 rue de la mutualité 70000 VESOUL Tel : 03 84 97 07 15 <a href="https://www.capemploi-70.com/">https://www.capemploi-70.com/</a> <a href="mailto:infoemploi@capemploi70.com">infoemploi@capemploi70.com</a>	
	Saône-et-Loire 71	<b>Cap emploi 71</b> Maison de l'Emploi 1000 avenue Maréchal Lattre de Tassigny 71000 MACON <b>Contact:</b> Tel : 03 85 22 82 72 <a href="https://www.capemploi-71.com/">https://www.capemploi-71.com/</a> <a href="mailto:macon@capemploi71.com">macon@capemploi71.com</a>	<b>Antenne Chalon sur Saône</b> Maison des entreprises 75 Grande Rue Saint-Cosme - 71100 CHALON SUR SAONE  <b>Antenne Montceau les mines</b> Centre AFPA – Bât 2 1 rue du petit Bois –71300 MONCTEAU LES MINES
	Yonne 89	<b>Cap Emploi 89</b> 18 rue Guynemer - 89 000 AUXERRE Tel : 03 86 52 45 11 <a href="https://www.capemploi-89.com/">https://www.capemploi-89.com/</a> <a href="mailto:info@capemploi89.com">info@capemploi89.com</a>	
	CHEOPS BFC	<b>CHEOPS BFC</b> 15 rue de l'Arquebuse -21000 DIJON Tel : 03 80 53 18 70 <a href="https://www.cheops-bourgognefranchecomte.com/">https://www.cheops-bourgognefranchecomte.com/</a> Conseil Handicap et Emploi des Organismes de Placement Spécialisés	

# La Mission Locale :

## une véritable porte d'entrée dans le monde professionnel pour les jeunes

La Mission Locale, c'est : **Un acteur de terrain**, implanté sur votre bassin d'emploi, **en contact avec les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans en situation de handicap**. Elle favorise l'**insertion des jeunes dans la vie professionnelle en les accompagnant dans leurs démarches**.

### Orientation

**Notamment en lien avec l'Education Nationale:**

Tout Droits Ouverts, Parcours Ambition Emploi,  
Gestion des listes des jeunes soumis à l'Obligation de Formation

### Formation

**4 800** entrées en formation  
dont **320** retours en scolarité

### Emploi

**41 000** entrées en emploi  
**Près de 7000** immersions en entreprises  
(PMSMP : Période de Mise en Situation Professionnelle)

# L'accompagnement global

La Mission Locale traite l'ensemble des difficultés d'insertion des jeunes de 16 à 25 ans



Logement



Santé



Mobilité



Coup de pouce  
financier



Justice



Engagement

# Le réseau régional des Missions Locales

Le réseau régional BFC comprend:

- 26 Missions Locales
- 1 association régionale

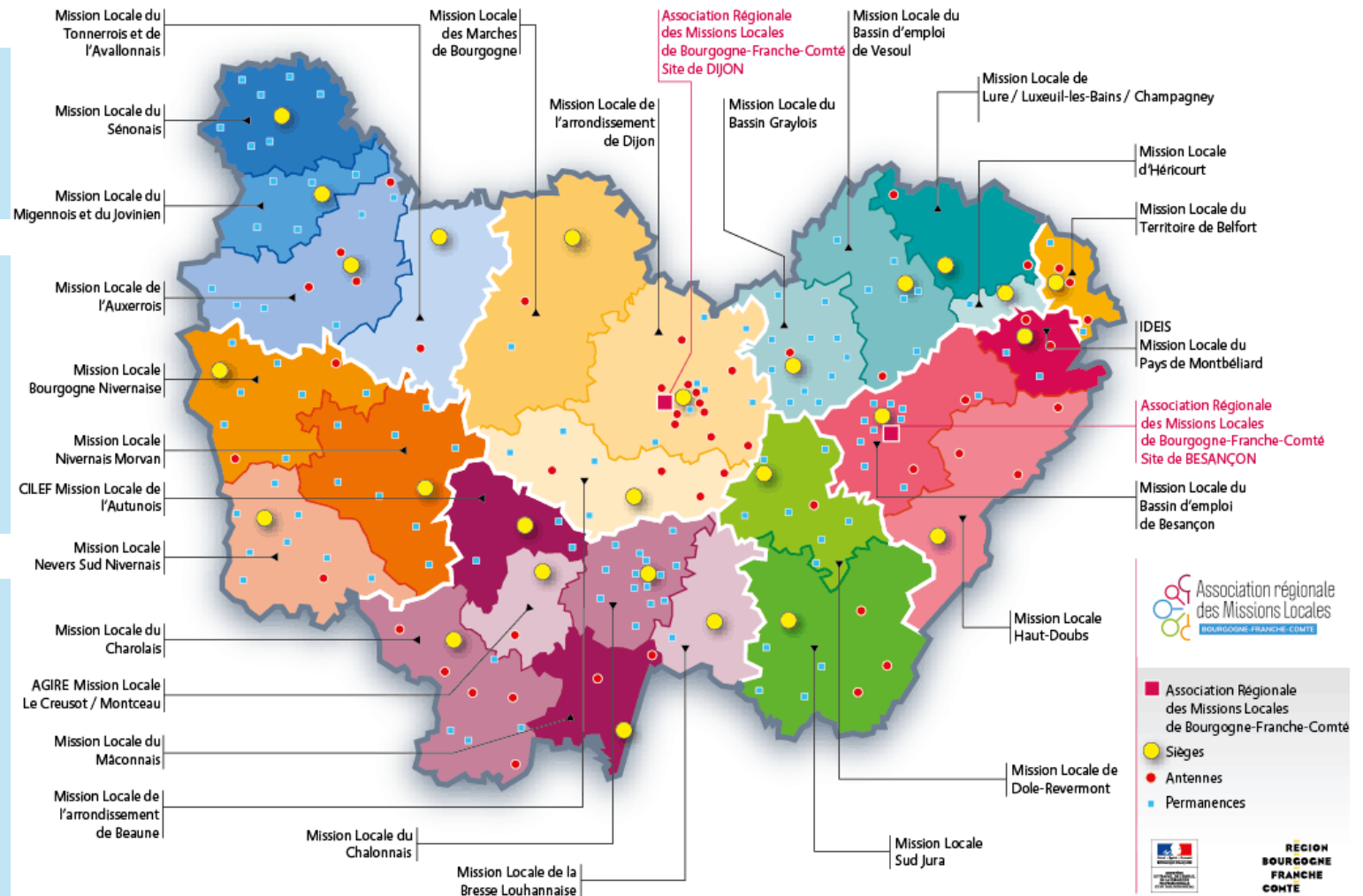
**Chiffres clés 2025:**

- 250 lieux d'accueil
- 656 salariés
- 41 150 jeunes accompagnés

**Membres du :**

- Réseau pour l'Emploi
- Service Public de l'Emploi
- SPRO

*Service Public Régionale de l'Orientation*



# Accompagner la réussite des recrutements

## PROMOUVOIR

- ✓ Forum
- ✓ Témoignages / Présentation des métiers
- ✓ Visite d'entreprises...

## PRÉPARER

- ✓ Simulation d'entretien
- ✓ Parrainage vers l'emploi
- ✓ Information sur les types de contrats, les dispositifs de formation et les aides à l'embauche
- ✓ Période de Mise en Situation Professionnelle

## RECRUTER

- ✓ Analyser les besoins
- ✓ Sourcing, recherche de candidats, présélection
- ✓ Evaluation avant embauche (PMSMP, POE)
- ✓ Organisation de session de recrutement

## INTÉGRER

- ✓ Suivi personnalisé en cours de contrat
- ✓ Sécurisation du parcours
- ✓ Recherche de solutions complémentaires (aide au permis, logement...)
- ✓ Médiation entre le jeune et l'employeur

# La relation aux entreprises



Contact régional :  
[annelaure.huet@milobfc.fr](mailto:annelaure.huet@milobfc.fr)

Au sein de chaque Mission Locale,  
**des référents entreprises sont présents**  
et sont le relais des partenaires du monde économique.

[Lien vers l'annuaire en ligne](#)

[Lien vers la vidéo de présentation](#)

# FRANCE TRAVAIL PRO : Qui sommes -nous ?



- C'est la **marque France Travail** dédiée **aux entreprises** avec une **offre renforcée**
- **6000** conseillers France Travail Pro sur l'ensemble du territoire
- **24000** entreprises accompagnées en 2025 sur la BFC

## ► Un interlocuteur dédié à votre entreprise

Disponible par téléphone, visio, courriel, en RDV à l'agence ou directement chez vous

## ► Des services 100% gratuits

Accessible à tout moment via votre espace employeur et sur [pro.francetravail.fr](https://pro.francetravail.fr)

## ► Un recrutement inclusif

Accompagnement pour l'embauche des publics jeunes, seniors, issus de QPV, vivant avec un handicap

# Services & accompagnements



- ▶ **Analyse de poste**
- ▶ **Appui à la rédaction d'offres**
- ▶ **Conseil RH**
- ▶ **Aide au recrutement**
- ▶ **Pré-sélection des candidats**
- ▶ **Evaluation des talents**
- ▶ **Conduite d'entretien d'embauche**
- ▶ **Accompagnement à l'intégration**
- ▶ **Méthode de Recrutement par Simulation (MRS)**
- ▶ **Immersion Facilitée**
- ▶ **Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE)**
- ▶ **Page employeur**

# Nous contacter



 Être rappelé par un conseiller 

Une question ou un besoin d'information sur notre offre de services ? Un conseiller vous rappelle sur l'horaire de votre choix.

Contactez-nous au **3995**  
de 07h30 à 20h00 du lundi au samedi ou

 Être rappelé(e)\*

**\*Service réservé aux numéros français**



<https://pro.francetravail.fr>

# APEC : Qui sommes -nous ?



+ de 1300 collaborateurs et collaboratrices  
partout sur les territoires

80 implantations en métropole  
et en Outre-mer

12 délégations régionales

1 mandat de service public  
1 organisation paritaire  
2026 : 60 ans de l' APEC



● Ouverture juillet 2025

● Ouvertures 2024

# Concrètement, nos missions ?



- Accompagner les cadres & jeunes diplômés
- Accompagner vos collaborateurs grâce au CEP ( Conseil en évolution professionnelle), outil de la réforme EPP
- Accompagner les entreprises sur des missions de conseils et de diagnostic
- Sensibiliser et faire échanger les entreprises sur les thématiques RH
- Eclairer les pratiques RH , et enrichir le dialogue social grâce aux études

**Bourgogne-Franche-Comté**  
Nombre de clients **1 983** Principal objectif **30,3%** Renforcer ses techniques de recherche d'emploi

  
**Bourgogne-Franche-Comté**  
Nombre de clients «établissements» **1358** Nombre d'offres d'emploi publiques **15222**

# Contacteur l'APEC



- Prise de RDV CEP par vos collaborateurs :  
<https://www.apec.fr/candidat/les-services-apec/rendez-vous-conseil.html#/prise-rdv/rendezvousconseil>
- Pour consulter nos études : <https://corporate.apec.fr/>
- Pour un conseil entreprise  
Consultante entreprise Franche-Comté : [jennifer.monnet@apec.fr](mailto:jennifer.monnet@apec.fr)  
Consultante entreprise Bourgogne 21/71 : [fanny.ratheau@apec.fr](mailto:fanny.ratheau@apec.fr)  
Consultante entreprise Bourgogne 89/58 : [perrine.mosnier@apec.fr](mailto:perrine.mosnier@apec.fr)

# Les Opérateurs de Compétences

Présentation de l'offre de services pour les entreprises et les territoires



# Qui sommes-nous ?

- Les OPCO sont les **partenaires Alternance-Compétences** des entreprises
- Agréé par l'Etat, nous :
  - accompagnons **en proximité**, la performance des entreprises,
  - contribuons à **l'évolution professionnelle** des salariés,
  - favorisons **l'insertion des jeunes et des seniors** dans l'ensemble des secteurs grâce au contrat d'apprentissage et au contrat de professionnalisation.
- Les OCPO conduisent l'ensemble de leurs actions **en synergie avec les acteurs emploi-formation** présents dans les territoires.



# Notre rôle:

- Identifier les besoins en compétences par secteur
- Soutenir les TPE-PME dans **l'accès et le développement de la** formation de leurs salariés
- Financer **et sécuriser** les contrats d'apprentissage et de professionnalisation
- Développer des certifications et accompagner les branches professionnelles **dans l'observation prospective de l'emploi et des qualifications**
- **Accompagner les entreprises dans** les mutations économiques, **écologiques, sociales** et technologiques



# Nous contacter:

OPCO EP: **09 70 838 837**

OPCO 2I : **03 63 30 40 40**

ATLAS : **01 43 46 01 10**

MOBILITES **03 10 19 31 69**

SANTE: **03 80 30 84 46**

L'OPCOMMERCE: **03 80 48 60 11**

AFDAS: **01 44 78 39 39**

UNIFORMATION: **09 69 32 79 79**

CONSTRUCTYS **03 80 78 85 30**

AKTO: **03 80 77 85 75**

OCAPIAT: **03 80 78 84 50**



# Qui sommes-nous ?



## Agence régionale d'amélioration des conditions de travail Bourgogne-Franche-Comté

Direction régionale de l'Anact, Etablissement public administratif créé en 1973 , Administré par l'Etat et les les partenaires sociaux

**Notre mission** : améliorer les conditions de travail en agissant notamment sur l'organisation du travail et les relations professionnelles, en priorité des TPE et PME

### 3 idées qui sous tendent nos actions

- **l'organisation du travail** est un déterminant essentiel de la qualité des conditions de travail ;
- **la qualité du dialogue** sur les questions de travail est une des conditions de réussite du changement des organisations ;
- **la possibilité de faire un travail de qualité** contribue au développement des personnes - qui contribue à la performance globale des organisations.

### 13 personnes

1 directeur  
1 assistante de direction  
1 assistante de projet  
1 chargée d'info-com  
9 chargées de mission

### Sur 2 sites

Besançon et Dijon pour  
une mobilisation sur  
l'ensemble du territoire  
régional

Des  
**interventions  
multisectorielles**

# À quoi servons-nous concrètement pour l'entreprise ?

## Nos missions principales visent à :

- **promouvoir la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)** dans les entreprises
- favoriser les démarches de prévention de l'usure professionnelle,
- répondre aux enjeux de **recrutement et de fidélisation du personnel** en agissant sur les conditions d'emploi et de travail,
- accompagner les **mutations du travail** (notamment les transitions numérique et écologique) de façon à en faire des leviers d'amélioration des conditions de travail.
- l'appui à l'amélioration de l'égalité femmes-hommes et à la **qualité du dialogue social** sont des objectifs transverses de nos missions.

## Nos offres de services entreprises hors projets spécifiques

- Information, orientation, conseil court (jusqu'à 0,5 jour)
  - Info-sensibilisations (0,5 jour par groupe)
  - Accompagnements (proposition sur mesure)
  - Dispositifs spécifiques : GPS, ARESO,...
  - Formations (QVCT, charge de travail, EDT, VSST, dialogue social,...)
- *Sans reste à charge de 2 à 5 jours d'intervention pour les TPE et PME, puis tarification (sauf formations et dispositifs spécifiques avec reste à charge ou tarification dès le 1<sup>er</sup> jour d'intervention)*
- *Des actions inter et intra entreprises sans reste à charges sont possibles dans le cadre de nos projets régionaux. Retrouvez les dans nos projets et actualités*

Témoignage d'un DRH : « Notre a engagé la démarche GPS avec l'Aract Bourgogne-Franche-Comté, un outil structurant qui a permis d'engager une réflexion sur l'amélioration des conditions de travail et surtout favoriser le dialogue social autour de ce thème. Cette méthode a permis de créer un climat de confiance propice à des échanges ouverts, tout en posant les bases d'un travail de fond sur les risques psychosociaux. Elle nous a apporté une vision partagée des enjeux organisationnels et renforcé notre capacité à agir de manière concertée et préventive. »

# À quoi servons-nous concrètement pour l'entreprise ?

**Vous souhaitez travailler ces sujets dans  
votre entreprise ...**

Transmission des savoir-faire d'expérience

Attractivité fidélisation des salariés et conditions de travail

Emploi des salariés expérimentés

Transformations du travail et transition écologique

Intelligence artificielle (IA) et impacts sur le travail

Prévention des conduites addictives en milieu professionnel

Autres

Qualité de vie et conditions de travail (QVCT)

Dialogue social et rôle du CSE dans l'amélioration des conditions de travail

Espace de discussion sur le travail (EDT) et dialogue professionnel

Management du travail et charge de travail

Intégration des risques psychosociaux dans le document unique (RPS dans le DU)

Egalité professionnelle : violences sexistes et sexuelles au travail (VSST), DU genré,

Prévention de l'usure professionnelle et maintien en emploi des seniors

**... Vous pouvez contacter l'Aract**

# Comment nous contacter ?

Pour toute demande :

→ Par mail : [contact-aract-bfc@anact.fr](mailto:contact-aract-bfc@anact.fr)

→ Formulaire en ligne : <https://www.anact.fr/contact>

Site internet : <https://www.anact.fr/bourgogne-franche-comte>

## L'ensemble des services proposés par l'Aract

- favorisent le dialogue et la concertation entre directions, représentants du personnel et salariés
- prennent en compte les situations de travail « réelles »
- s'appuient sur des démarches participatives
- incitent à agir sur l'organisation du travail pour des résultats durables pour toutes et tous,
- proposent de décroisonner les sujets pour identifier des pistes d'actions favorables au développement des femmes et des hommes au travail ainsi qu'à l'efficacité de l'organisation.

Avec un objectif de transfert et montée en autonomie des entreprises, et de capitalisation / transfert

La DDETSPP ASSURE le déploiement des politiques publiques d'insertion sociale et professionnelle (ex : service public de l'insertion et de l'emploi), d'intégration (ex : accompagnement des réfugiés de leur hébergement à leur insertion dans l'emploi et la vie économique), de développement de l'emploi, d'accès et d'effectivité des droits (ex : aide alimentaire), de l'accès et du maintien dans le logement (ex : prévention des expulsions locatives), de l'accès et du maintien dans l'emploi (ex : participation à l'accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA vers l'emploi), du travail, de la politique de la ville ainsi que la territorialisation des stratégies transversales prioritaires.

### Nos principales missions

- Accompagnement des entreprises dans leurs problématiques RH et économiques
- Appui aux mutations économiques (restructurations, transitions, difficultés)
- Mise en œuvre des politiques publiques de l'emploi
- Suivi des dispositifs d'accompagnement des salariés (reclassement, formation, sécurisation des parcours)
- Coordination avec les partenaires institutionnels (Pôle emploi, missions locales, collectivités, etc.)

### Nos services & accompagnements

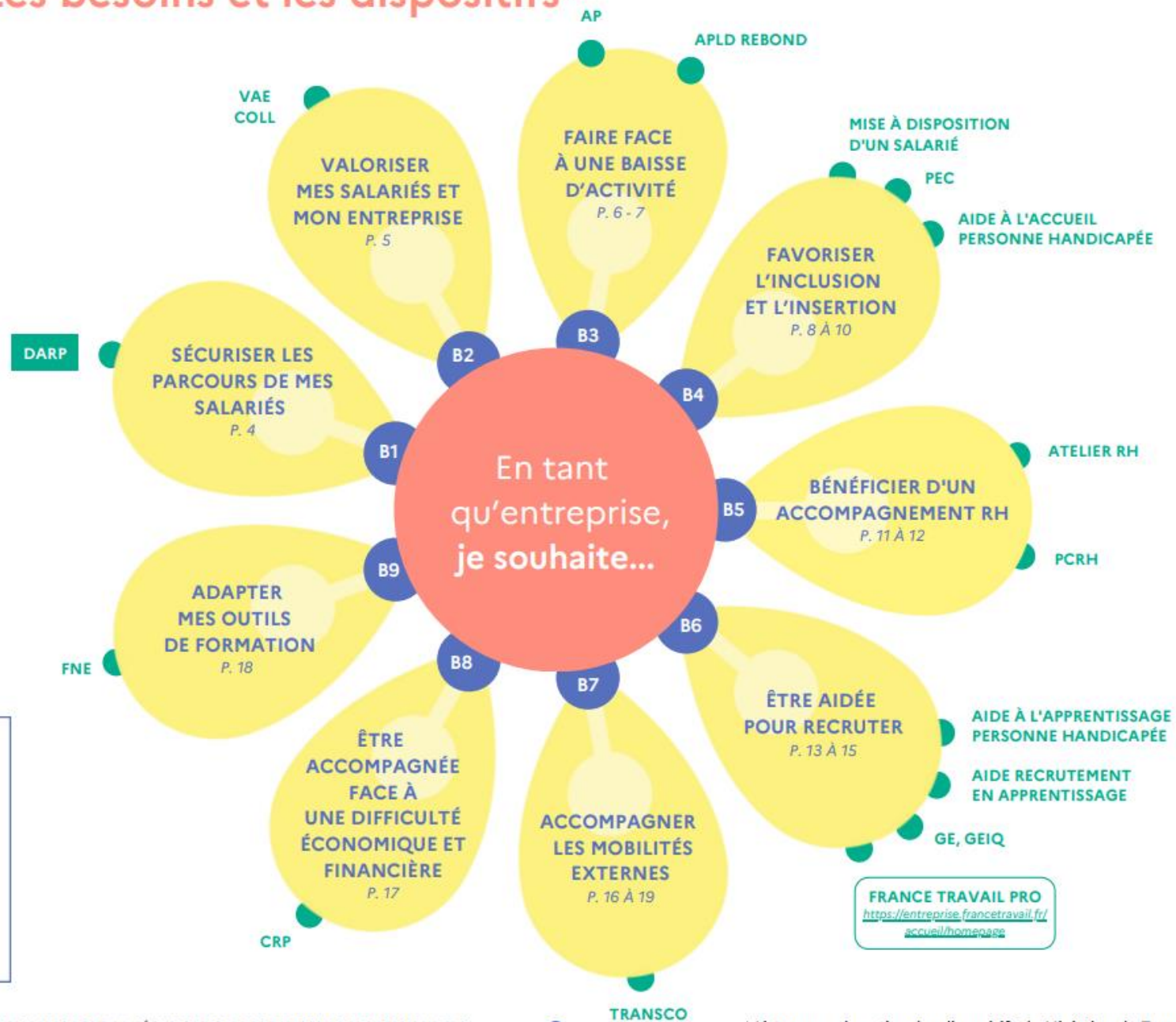
- Diagnostic des besoins des entreprises
- Mobilisation de dispositifs publics (FNE-Formation, transitions pro, etc.)
- Accompagnement des plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) ou restructurations
- Animation de partenariats locaux
- Participation à des instances de veille économique

### Un exemple concret

Accompagnement au reclassement de salariés suite à RCC vers des postes en tension dans le secteur de la plasturgie



# Les besoins et les dispositifs\*





## Nous contacter ?

Contact référent

**Nahim GUEMAZI**

Délégué à l'accompagnement des entreprises et des parcours professionnels

[nahim.guemazi@doubs.gouv.fr](mailto:nahim.guemazi@doubs.gouv.fr)

**DDETSPP**

5 voie Gisèle Halimi BP 91705 25043 BESANÇON

Tel : +33 3 39 59 57 88 - Mobile : +33 6 63 4876 72

# Merci pour votre attention

- Pour rappel , vous bénéficierez du support
- Vous pouvez me contacter pour toute demande